

Polices de caractère :
Crozet-te, Thaïs Cuny
Alstoch, Dan Rhatigan
Abordage, Eugénie Bidaut
Roberte, Eugénie Bidaut
Almendra, Ana Sanfelippo

Janvier 2024
Livret A4 recto/verso
mis en page en HTML2PRINT
avec l'outil pagedjs.

Conception graphique :
Anna Le Bec

Dans certains cas dans les
textes, l'utilisation du mot
« genre » et non pas « sexe »
aurait été plus appropriée
aujourd'hui.

13.4

Claude Maignien,
La longue exclusion des femmes
typographes et compositrices par la
Fédération française des travailleurs
du livre.

13.4.0

Joan Wallach Scott,
Féministes contre syndicalistes
dans l'industrie typographique :
guerre des sexes ou lutte de
classes ?

13.4.2

Marie-Victoire Louis,
L'affaire Couriau.



La longue
exclusion des
femmes
typographes et
compositrices
par la
Fédération
française des
travailleurs du
livre.

Claude Maignien

Marie Pas Claire, n°7, 1996.

Sorcières de tous pays unissons nous ! p. 8

Lors de la fondation de la FFTL en 1881, les congressistes ont inclus dans les statuts un paragraphe (art. I 0,6°) dans lequel il est précisé que l'un des buts est « d'écartier par tous les moyens légaux, même à salaire égal, la femme de l'atelier de composition, où elle n'entre point comme auxiliaire, mais comme concurrente, sa présence constituant un danger permanent d'avilissement du prix de la main d'oeuvre ».

Cet article concerne les femmes typographes, celles des professions similaires (reliure, papeterie, lithographie, correction) pouvant être admises au syndicat, la clause « à travail égal, salaire égal » n'étant toutefois jamais appliquée. À chaque congrès, la question de la syndicalisation des typotes est passionnément débattue. Au congrès de Bordeaux en 1910, le travail des femmes de

« mal absolu »

devient un

« mal inévitable » :

les femmes sont admises à la fédération mais avec de nombreuses réserves lourdes d'ambiguïté. Les résistances demeurent fortes au sein de certaines sections ainsi qu'en témoigne l'Affaire Couriau à Lyon en 1913. En 1919, au congrès de Nancy, Keufer expose un *rapport sur l'admission de la femme dans la Fédération* :

« Faut-il aborder une fois de plus cette troublante question sociale de l'admission ou de l'élimination de la femme dans l'imprimerie ? »

Pourtant les femmes semblaient admises à la Fédération à la majorité des voix depuis le congrès de Bordeaux. Mais si leur admission est réaffirmée au congrès de Nancy, les propositions soumises comportent encore de nombreuses restrictions. Interdits, critiques et dénigrements perdurent encore à l'heure des clavistes.

Pourquoi cette longue exclusion ? Les ouvriers imprimeurs ont de tout temps fait

preuve d'une grande combativité et d'une forte solidarité pour la défense de leurs conditions de travail et de leurs salaires. Ils gardent en mémoire les événements de 1861-1862 et de la grande grève de 1878 où les femmes furent largement utilisées pour remplacer les grévistes.

De façon constante et à partir du dernier tiers du XIXe siècle, les femmes se sont incrustées dans l'imprimerie et ce à tous les métiers. La guerre, par l'utilisation massive de la main d'oeuvre féminine dans l'imprimerie comme ailleurs, devait permettre de franchir un nouveau pas. Une enquête effectuée en octobre 1920, portant sur 990 établissements donne 26 339 ouvriers et 10 789 ouvrières. Il était devenu impossible de continuer à mener contre les compositrices une guerre maladroite, très critiquée par les autres syndicats et la CGT. Pourtant premier syndicat à être créé en 1881, la Fédération Française des Travailleurs du Livre va constituer une machine de guerre d'une redoutable efficacité contre le travail et la syndicalisation des femmes.

Constituée de sections départementales qui doivent obéissance à la direction, fortement hiérarchisée, la FFTL use et abuse de pratiques dissuasives à l'égard du travail des typotes : mises-bas, (grèves lorsque une femme est introduite dans une imprimerie), mise à l'index (interdiction de travailler dans une maison qui a embauché des femmes), refus de l'apprentissage des filles, dénonciation des femmes et des jeunes filles à l'Inspection du Travail après l'interdiction du travail de nuit, virulentes campagnes de presse et enquêtes indignées sont les moyens les plus couramment utilisés.

Les références idéologiques teintées de proudhonisme et de positivisme sont largement diffusées dans les cercles ouvriers et laissent une empreinte profonde sur les mentalités. Proudhon, de la caste de l'aristocratie des ouvriers du Livre, a eu une très profonde influence sur la classe ouvrière. Les syndicalistes du Livre ont plutôt retenu ses théories sur les femmes. Dans *Amour et Mariage*, il s'efforce de prouver leur triple infériorité au point de vue physique, intellect-

- 1 Couriau répond à Botinelli. *La Bataille syndicaliste*. 14 septembre 1913
- 2 Lettre ouverte au Comité central. *La Vie ouvrière*. Juillet 1913.
- 3 Couriau répond à Botinelli. Art. cit.
- 4 E. Couriau. *La Bataille syndicaliste*. 21 août 1913
- 5 cf M. Guibert. *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*. CNRS. 1966. p. 49 à 64.
- 6 Burgard, rapporteur au congrès de Bordeaux demande une réparation rapide. *La Bataille syndicaliste*.
- 7 Claire Gérard. *Syndicaliste féminin et bourses du travail*.
- 8 E. Couriau. *La Bataille syndicaliste*. 21 août 1913
- 9 *La typographie française*. 16 août 1913
- 10 Million. *La Bataille syndicaliste*. 26 août 1913
- 11 Keufer. *La Bataille syndicaliste*. 24 et 25 août 1913
- 12 Mabelle. *La Bataille syndicaliste*. 5 septembre 1913
- 13 E. Couriau. *La Bataille syndicaliste*. 21 août 1913
- 14 *La Vie Ouvrière*. Juillet 1913
- 15 Souligné par L. Couriau. *La Bataille syndicaliste*. 14 septembre 1913
- 16 M. Guillot. *La Voix du peuple*. 4 janvier 1914
- 17 L. Couriau. *La Voix du peuple*. 5 avril 1914
- 18 *Le Libéraire*. 6 septembre 1913
- 19 *La Voix du peuple*. 4 janvier 1914
- 20 *La Bataille syndicaliste*. La femme à l'atelier. 28 septembre 1913

« étonné de trouver tant de défenseurs de la famille parmi les militants ouvriers. Sans doute pour quelques uns c'est un moyen hypocrite de se débarrasser de l'ouvrière. Mais la plupart sont sincères. Quand Paul Bourget ne trouvera plus de disciples chez les bourgeois il pourra venir en chercher dans les syndicats. Ils défendent la famille comme le feraient les membres de l'académie des sciences morales ».

Et il ajoute qu'il

« serait temps que les camarades abandonnent la mentalité antidépluvienne qui leur donne une si étrange conception des rapports qui doivent exister entre l'homme et la femme. Est-il si difficile d'admettre que la femme peut agir par elle-même et qu'elle a voix au chapitre, quand il s'agit de régler sa vie et sa destinée »

conclut-il ?²¹

uel et moral. Physiquement « la femme est un instrument de reproduction, rien de plus ; intellectuellement, elle est infirme non seulement sur la qualité mais aussi sur la durée et l'intensité de sa capacité de réflexion ».

Sous l'influence de Proudhon, la section française de l'Internationale présente en 1866 un mémoire contre le travail des femmes. Idem pour le positivisme. Le rôle qu'Auguste Comte attribue à « la femme » dans sa société régénérée est indiqué dans un cours de *Philosophie positive* (50^e leçon, tome IV, 1839). Dans ce système, « la femme » est chargée d'assurer la permanence de l'histoire et la continuité de l'existence concrète. Auguste Comte s'autorise des travaux scientifiques pour poser le principe de l'infériorité de la femme. Auguste Keufer, élu à la tête de la FFTL en 1881, adepte de Comte et du positivisme est encore Secrétaire Général 38 ans plus tard, en 1919. Les discours de l'appareil, de plus en plus sophistiqués, jouent sur différents registres :

« *La femme* »

est l'instrument type du patronat pour faire baisser les salaires ou tout au moins les maintenir à des taux inférieurs. - Marquée par son esprit de soumission, « la femme » est réfractaire au syndicat et potentiellement briseuse de grève. - Le travail est un mal social : la motion « nègre blanc » adoptée en 1918 insiste sur le fait que l'homme doit gagner suffisamment pour que la femme reste à la maison, « là où est sa véritable place ». - La nature

« *débile* »

de

« *La femme* »

est plus sensible au manque d'hygiène et à l'insalubrité. - Instrument de baisse des salaires, les femmes sont aussi une atteinte à la morale par la promiscuité qu'elles génèrent au sein des ateliers.

Le recours à l'anthropologie, la mesure de l'intelligence, prennent le pas sur le discours purement économiste. À partir du début du siècle, et comme moyen de réaction le plus

efficace, des syndicats féminins se constituent à Laval, Bordeaux, Tours, Chartres, Toulon, Marseille, Lyon et des demandes d'affiliation sont présentées par des compositrices directement à la CGT, qui en retour demande des comptes à la FFL.

et lorsque les typos obtiennent que les typotes soient chassées des ateliers, ce n'est pas le bon droit qui triomphe mais le biceps...¹⁸

La CGT

Un article de Marie Guillot dans l'organe officiel de la CGT *La Voix du Peuple* engage le débat. Après avoir précisé sans ambiguïté le rôle essentiel joué par les féministes

« que l'on ne saurait blâmer »

et souligné les

« réticences de la syndicale et ouvrière »,

elle aborde les questions de fond :

« Comment se fait-il que seules elles aient pu prendre en main la cause des travailleuses ? Est-ce que les travailleuses, tout comme les travailleurs ne relèvent pas de la CGT ? Comment se fait-il que la CGT n'ait pris aucune position dans cette affaire ? N'y-a-t-il pas là une lacune dans son organisation ? »¹⁹

Et le débat se poursuivit avec âpreté jusqu'à la guerre de 1914 notamment dans *la Voix du peuple*. Il est alors question d'un projet de création d'un comité d'action syndicale féminine à la CGT.

A. Rosmer, clôturant la série d'article dans *la Bataille Syndicaliste* sur la question, put écrire qu'il fut

métier est trop pénible pour vous, camarades, si nous vous chassons de NOS ateliers, c'est dans votre intérêt... Tartuffes !...

Les typos lyonnais parlent d'immoralité, de la promiscuité dangereuse des hommes et des femmes !

Dangereuse pour qui ?

Leur vertu est-elle donc si fragile qu'elle ne peut supporter la présence d'un jupe sans faiblir ?

Et les brocheuses, leurs voisines d'atelier cessent-elles d'être des femmes en n'étant pas des concurrentes ?

Ils invoquent l'hygiène insuffisante des ateliers.

Ce qui ne vaut rien pour les autres leur convient donc ?

Pourquoi discuter, pourquoi ergoter ? Ce qu'ils veulent, c'est l'élimination des concurrents, pas autre chose.

Les femmes ont le droit de travailler partout où elles peuvent exercer leur facultés

Féministes contre syndicalistes dans l'industrie typographique : guerre des sexes ou lutte de classes ?

Joan Wallach Scott

Militantisme et histoire,
Toulouse : Presses universitaires du Midi,
2000, p. 181-198

femme dont un syndicat
fédéré et confédéré a voulu
nier le droit au travail et en
rendre responsable le
mari ? »,

demande L. Couriau :

« La Fédération féministe du
Sud-Est et toutes les organi-
sations féministes de France.
Est-ce assez concluant ? »

poursuit-il.¹⁷

Les anarchistes

Couriau déplore que

« parmi ses adversaires
acharnés »,

se trouvaient

« même des anarchistes » ;

mais il veut croire que

« ce n'étaient que des
farceurs n'ayant d'anar-
chistes que le nom ».

En tout état de cause ce n'est que
tardivement que *Le Libertaire* se prononce,
sur une position cependant très radicale-
ment opposée à la section de Lyon.

« Tous les motifs que l'on
invoque ne sont que des
raisons de circonstance
destinées à masquer le désir
de supprimer la concurrence,
de restreindre le nombre des
confrères, de truster la
production. On leur dit : le

devant la Fédération féministe du Sud-Est. Sa secrétaire écrit à Keufer et se

« fait envoyer rondement »

tandis qu'elle

« est priée de s'occuper de ses affaires ».

Elle récidive en justifiant de l'intervention des groupes féministes. Elle rappelle notamment

« que les ouvriers ne disposent pas eux-mêmes de la main-d'oeuvre »

et

« que des hommes qui se croyaient imbus d'idées avancées légifèrent sur la femme comme ils reprochent aux bourgeois gouvernementaux de le faire à leur égard ».¹⁷

Après confirmation de deux décisions le 27 juillet, la Fédération lance le fer, contacte la *Guerre Sociale* où Pouget le premier cingle les typos lyonnais, la *Bataille Syndicaliste* où Rosmer entreprend une longue série d'articles sur le sujet, la *Ligue des droits de l'homme* dont le président F. de Préssensé envoie un formidable camouflet à la Fédération du livre. C'est la Ligue qui obtiendra d'ailleurs la réintégration ultérieure de Couriau à la Fédération, le 2 novembre, à titre individuel.

La presse féministe : *l'Équité*, *l'Action féministe*, *le Droit des femmes*, *la Française* se mobilise ainsi que l'Union pour le suffrage des femmes.

« Qui a fait connaître au monde ouvrier et a mené campagne en faveur du droit au syndicat d'une

Trois histoires – on pourrait dire la même histoire – illustrent les rapports complexes qui existaient entre les identités militantes des féministes et des syndicalistes à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Par ordre chronologique, la première nous vient de Grande-Bretagne. Emily Faithfull, membre de l'Association pour la promotion des sciences sociales et de la Société pour l'emploi de la femme, fonda *Victoria Press* en 1860. Portant le nom de la reine (afin de célébrer le fait qu'une femme fût à la tête de la nation), l'imprimerie formait et employait des compositrices ; elle éditait le quotidien *Englischwoman's Journal*, ainsi qu'un hebdomadaire à deux sous, *Women and Work*, et une certaine quantité de livres, souvent écrits par des femmes et portant sur des thèmes féministes. Bien que mademoiselle Faithfull payât bien ses ouvrières et respectât le règlement imposé par le syndicat sur les heures supplémentaires, les compositeurs se prononcèrent contre cette tentative. Ils refusèrent d'admettre des femmes dans leur syndicat, déclarant que la présence de celles-ci dans les ateliers d'imprimerie (même à salaire égal) entraînerait inévitablement une diminution de salaire pour les hommes. Emily Faithfull aida alors à établir un syndicat séparé, la *Women's Printing Society*, fondée en 1874. Mais par la suite, quand des femmes furent engagées pour remplacer les compositeurs grévistes (pas nécessairement celles que la *Victoria Press* avait formées ou celles qui étaient membres de la wps), on y vit la preuve que, intentionnellement ou pas, les féministes étaient du côté des patrons et du capital.¹

La deuxième histoire nous vient des États-Unis et met en jeu l'une des féministes des plus connues, Susan B. Anthony. En 1868, Anthony et d'autres organisèrent la *Working Women Association* formée en grande partie de compositrices de la ville de New York qui s'étaient trouvées exclues des syndicats d'adhésion masculine. À l'origine de cette organisation, des accords conclus après une grève de la presse qui devaient aboutir au licenciement des femmes embauchées pour remplacer les compositeurs grévistes. Dans

son journal *Revolution*, Anthony avait alors suggéré que les compositrices établissent leur propre société coopérative et leur propre imprimerie. Ainsi fut fait. Le syndicat national des typographes (hommes) se mit bientôt en contact avec le syndicat des femmes (wtu) et les invita à former une branche locale. Elles acceptèrent, se séparant d'Anthony et des suffragettes pour des raisons de solidarité syndicaliste, et acceptèrent d'aider les hommes dans leurs efforts pour exclure les autres femmes du métier de typographe. Aussi, quand le wtu essaya aussi d'empêcher les femmes de prendre le travail des hommes pendant une grève de journaux en 1869, Susan B. Anthony poussa les membres de sa *Working Women's Association* à tirer profit de cette situation, et incita les patrons à en engager les membres pour se substituer aux grévistes. Pour elle, il s'agissait de prendre sa revanche sur les syndicats qui voulaient exclure les femmes ; pour les syndicats, c'était l'évidence que les féministes ne pouvaient en aucun cas représenter les ouvriers, quel que soit leur sexe. Cependant, la question de savoir qui pouvait représenter les femmes ouvrières se fit plus pressante en 1878, quand le syndicat national des typographes dissout la branche des femmes typographes, laissant celles-ci sans représentation.²

La troisième histoire nous vient de France. En 1897, la féministe Marguerite Durand fonda son journal *La Fronde*,

« un journal féminin et féministe ».

Le journal était entièrement écrit, mis en page, édité et imprimé par des femmes afin de prouver leur compétence et pour établir leur égalité avec les hommes à tous les niveaux, dans le journalisme comme dans la vie publique. Les reporters de Marguerite Durand avaient accès aux sanctuaires consacrés aux hommes tels que la Bourse ou l'Assemblée nationale. Ses compositrices travaillaient la nuit pour assurer l'édition du matin. Pour en arriver là, il avait fallu que Marguerite Durand contestât la loi de 1892 qui interdisait le travail de nuit aux femmes,

femme typote, sont allés dans d'autres sections pour éviter la radiation... On veut obliger ma compagne à quitter le métier, mais il y en a 50 derrière qui attendent la place. On préfère voir les femmes de typos non syndiqués à la composition. On s'est trompé lourdement à Lyon lorsqu'on a cru qu'en obtenant le même tarif pour la femme que pour l'homme, les patrons préféreraient le travail de ce dernier. Il n'en fut rien. La désillusion fut grande alors que tous les bas sentiments humains se firent jour. Le résultat ? On se laisse aller à employer les misérables procédés que suggèrent une triste mentalité syndicale : vengeance sur la femme ; si l'on peut atteindre la femme, vengeance sur ceux qui la touchent de près ».¹⁶

Les féministes

Dès la décision de refus de son adhésion connue, Emma Couriau porta son affaire

Il me parla de persuasion et finalement ME CONSEILLA D'USER DU DROIT D'AUTORITÉ QUE LA LOI CONFÈRE AU MARI SUR SA FÈMME. Voilà ce qu'un secrétaire de syndicat ose me proposer ! Et il parle de moralité !... »¹⁵

En outre, il dénonce l'hypocrisie et la malhonnêteté des arguments employés.

« ... Botinelli parle de moralité dans les ateliers. Que ne l'enseigne-t-il, lui, d'abord aux camarades syndiqués qui travaillent avec des femmes ?...

On tient un patron avec le label, parce que celui-ci a besoin de certain travail pour lequel la marque syndicale est exigée et on s' imagine que l'on a remporté une victoire syndicale en évinçant la femme. On oublie de parler des maisons qui, à la suite de grèves récentes, ont pris des femmes.

On oublie aussi de parler des camarades qui ayant leur

donnant comme raison que ses compositrices n'étaient pas exploitées ou exposées aux dangers contre lesquels cette loi prétendait les protéger. À la grande consternation des typographes syndicalisés (hommes) et pour la plus grande joie de certains patrons (particulièrement les éditeurs d'autres journaux pour qui il était avantageux d'embaucher une main-d'œuvre à bon marché), Durand gagna sa bataille et la loi ne s'appliqua plus aux compositrices. Bien que les compositrices de *La Fronde* fussent payées le même salaire que les hommes de la profession, le Syndicat du livre refusa leur adhésion. (De fait, la ligne de conduite suivie par les imprimeurs, dès 1840 environ, était de faire grève chez les patrons qui engageaient des femmes.) En réponse, Marguerite Durand aida ses salariées à organiser leur propre syndicat en 1900, le Syndicat des femmes typographes, qui était affilié à la Bourse du travail. En 1901, lors d'une grève à Nancy, le syndicat des femmes envoya un groupe symbolique de travailleuses chez Berger-Levrault (l'imprimerie même où les hommes avaient fait la grève, avec succès, pour empêcher que des femmes typographes y travaillent). Le but de cette action symbolique (il y avait 90 hommes en grève et il n'y eut que 7

« frondeuses »

se présenter au travail) était de revendiquer le droit de travailler en tant que typographes et de démontrer aux hommes en grève qu'ils y perdaient à ne pas admettre de femmes dans leur syndicat. Furieux, le syndicat des hommes fit renvoyer les femmes de la Bourse du travail pour avoir fait les

« jaunes ».

Elles furent réadmisses en 1905 par ordre du Conseil d'Etat auprès duquel elles avaient fait appel. Triomphe de courte durée, bientôt éclipsé la même année par la décision de la Fédération française du livre de

« s'opposer par tous les moyens dont [elle] dispose à l'admission des femmes dans les ateliers de

*composition, même quand elles
sont rétribuées à salaire égal¹³ ».*

Le féminisme, en déduisait ces syndiqués, ne sert qu'à opposer les femmes aux hommes, au détriment des intérêts de la classe ouvrière et du mouvement syndical.

Une guerre inutile entre les sexes éloignait la classe ouvrière de la vraie guerre à mener, entre le capital et le travail. Cependant, du point de vue des femmes, il était difficile de trouver le moyen d'exprimer les intérêts de la classe ouvrière sans perdre de vue leur situation de travailleuse.

Ces histoires devinrent souvent emblématiques de tensions insolubles qui existaient entre les intérêts de classe et de sexe, les identités de syndicaliste et de féministe, et les expériences politiques des hommes et des femmes. Il serait cependant prudent de ne pas trop généraliser ces antagonismes. L'histoire récente a révélé dans certains métiers une coopération entre hommes et femmes, et les féministes se sont engagées dans diverses activités syndicales dirigées par des hommes. Certains syndicats de femmes ont bien mené leurs travaux de collaboration avec leur contrepartie masculine ; il existait aussi des syndicats dont les membres appartenaient aux deux sexes et qui exerçaient une pression sur les patrons pour qu'à travail égal il y ait salaire égal. Il existait des féministes qui travaillaient pour des syndicats (plutôt que contre eux) et on voyait même apparaître des divisions entre les imprimeurs au sujet de la politique à observer (divisions qui furent mises en évidence en France lors de l'affaire Coriau, en 1913, et qui se termina par la révocation de la résolution misogyne de 1905⁴) Cependant, on ne peut nier qu'en général

« la question de la femme »

des problèmes pour les syndicats, et que les féministes avaient des difficultés à formuler leurs exigences à l'intérieur d'un discours de classe. Bien que je sois consciente de ces problèmes, je ne désire pourtant pas souscrire au cliché de la féministe

un confrère sous prétexte que malgré l'ordre qui lui en avait été donné, ce confrère continuait à faire travailler sa femme comme compositrice. Je répondis naturellement que ce n'était pas moi qui obligeait ma femme à travailler. Je ne me crois pas ce droit. D'ailleurs même en admettant que je veuille faire acte d'autorité dans mon ménage, ma compagne se refuserait obstinément à m'obéir. Elle prétend qu'on ne peut pas lui dénier le droit de travailler de son métier, que c'est une condition de vie et d'indépendance pour elle. Que puis-je alors ? Quel moyen employer pour l'obliger à ne rien faire ? Je l'ai demandé au comité. On n'a pas su me répondre. J'ai parlé de la battre, de la mettre à la rue etc. Tous se sont récriés, il faut le dire à leur honneur. Alors ? »¹⁴

Botinelli, en revanche

« lui demanda d'obliger sa femme à quitter le métier.

elle conclut par l'appel à la création d'un syndicat de femmes :

« Nombreuses sont mes camarades qui désirent être regroupées au syndicat. Que faire en présence d'une telle mentalité masculine ? Le moyen, le voici : formons notre syndicat nous mêmes, donnons lui l'ardeur combative et éducatrice qui semble de plus en plus devenir l'apanage des femmes. Lorsque nous serons fortes et que nous aurons montré ce que nous sommes capables de faire, il faudra bien que la Fédération du livre nous accepte... À l'oeuvre donc ! ».¹³

Louïe Couriau

Celui-ci explique en partie sa radiation par le fait qu'il était

« révolutionnaire » dans une section réformiste. Mais, il a su, plus fondamentalement, poser très efficacement le problème du pouvoir marital et de « l'indépendance de l'individu » : On me fit connaître une décision par laquelle la section de Lyon avait rayé

bourgeoise, ou à celui du syndicaliste ennemi implacable des droits de la femme – stéréotypes utilisés comme des armes au sein de la bataille. Je voudrais plutôt, à des fins d'investigation historique, rouvrir le dossier des disputes qui menèrent à ces positions caricaturales pour mieux comprendre les questions, les conceptions, et les idées dont il s'agissait. Il me semble que le meilleur moyen de s'y prendre est d'examiner les détails concrets d'un cas historique.

Quelles formes spécifiques les conflits entre les imprimeurs et les féministes ont-ils adoptés, et comment, dans des contextes historiques spécifiques, sont-ils apparus ? La spécificité historique des réponses introduit la complexité et la variabilité dans l'usage des catégories telles que sexe et classe, féministe et ouvrier. De plus, elle présume que les catégories sont constituées de rapports historiques et par des rapports historiques. Et ajoutons que l'histoire a besoin des catégories dont nous nous servons pour lui donner un sens, tout en les dépassant.

J'ai trouvé dans *Les Mineurs de Carmaux* de Rolande Trempe un exemple de cette approche. Écrite dans un cadre marxiste et présentée comme l'étude d'un cas de lutte de classes et de prise de conscience de la classe ouvrière, il s'agit quand même de spécificité historique : les décisions contingentes des joueurs clefs, les différences politiques/idéologiques parmi les ouvriers, les alliances inattendues établies par les individus et les groupes, les configurations imprévues du pouvoir. Le fait que nous ayons parlé de la partie de sa thèse sur

« Le pouvoir répressif de l'État »

alors qu'elle était en train de l'écrire, pourrait expliquer que j'ai choisi de me servir de cet exemple pour démontrer mon point de vue. J'étais alors jeune étudiante américaine préparant mon doctorat et faisant de la recherche sur les verriers de Carmaux ; Rolande finissait sa thèse monumentale sur les mineurs et me donnait des conseils pour

trouver les archives dont j'avais besoin. Avec sa générosité caractéristique, elle accepta de m'aider dans mon projet et elle me fournit les renseignements et les anecdotes frappantes sur la politique – personnelle et professionnelle – de certains verriers que j'étudiais. À l'occasion d'une de nos réunions (je me souviens combien j'avais été impressionnée devant les feuilles dactylographiées empilées sur son bureau), elle me montra ses notes sur les télégrammes envoyés par divers officiers de l'État (ministres de la Justice et de l'Intérieur, préfets, maires, gendarmes de la municipalité) aux uns et aux autres et aux représentants de la Compagnie des Mines et du Syndicat des mines pendant les grèves. Avec ces documents (du genre de ceux que j'avais déjà consultés sans en reconnaître l'importance), elle avait tracé les divers chemins pris par l'État ainsi que ses motifs pour intervenir dans les grèves des mineurs de Carmaux. Elle avait conclu (elle s'exprimait avec beaucoup d'enthousiasme) que les intérêts de l'État dans ces conflits (le charbon était une ressource nationale vitale, l'ordre devait être maintenu, par la force s'il le fallait, mais les procédures légales devaient être respectées) n'étaient pas toujours ceux de la Compagnie des Mines :

« Ainsi l'exercice de la justice est-il, à chacune de ses étapes, conditionné par les intérêts propres du gouvernement et par les objectifs qu'il poursuit dans le moment. Comme pour le maintien de l'ordre, les uns et les autres ne coïncident pas toujours avec ceux de la Compagnie. C'est pourquoi, l'action répressive de l'État revêt une certaine autonomie et ne s'accomplit ni automatiquement

« sont pas les seuls à faire preuve d'égoïsme professionnel »

et cite le cas de

« coupeurs »

qui interdisent eux aussi l'emploi des femmes. Pour terminer, il s'en prend aux féministes et rend

« les femmes responsables de la déplorable mentalité dont elles se plaignent, car ce sont elles qui ordinairement sont chargées de l'éducation des enfants ».¹¹

Un minorité cependant défendue par Mamelle, bien qu'adversaire du travail des femmes, se prononce pour la position

« légaliste »,

c'est à dire contre la section de Lyon et contre Keufer.¹²

Emma Couriau

Celle-ci estime que :

« la typographie est, à Lyon, en plein moyen âge. On n'est pas à court de procédés pour persécuter les femmes, puisque l'on va jusqu'à se venger bassement sur les époux de la haine de sexe que l'on nous a vouée ».

Et, devant

« cette iniquité, sans précédent dans le monde syndicaliste »,

femmes comptent aussi et surtout sur leur action directe et leur énergie personnelle pour s'affranchir à la fois de la tutelle parfois brutale de l'homme et de l'asservissement imposé par le patronat. »¹⁰

La Fédération du Livre

Celle-ci, par l'intermédiaire de son comité central, était très gênée par le déclenchement de cette affaire ; elle souhaitait avant tout maintenir l'unité de la Fédération et ne pas se mettre mal avec une section de l'importance de celle de Lyon. Mais elle était aussi l'organe chargé d'obliger les sections à se conformer aux décisions de ses congrès.

De fait, le comité central reprend l'essentiel des arguments de la section de Lyon. Seul le degré d'autonomie laissé aux sections est différemment apprécié : pour Keufer, secrétaire général de la Fédération, il s'agit d'une

*« liberté d'action, sinon complète du moins partielle
« Il faut temporiser »...*

déclare-t-il...

*« On détruit facilement,
construire est plus difficile »*

etc.

Aussi, selon Emma Couriau

*« le comité est-il intervenu,
mais si timidement qu'on
aurait pu croire qu'il avait
honte de faire son devoir. »*

Et pour tenter de justifier de la position des typos lyonnais, Keufer rappelle qu'ils ne

*nement, ni totalement en
faveur du patronat.⁵ »*

Ainsi détruisait-elle certains clichés d'historiens marxistes défendant que l'État n'existerait que pour servir les intérêts du capital.

Inspirée par Rolande Treppe, et en son honneur, je voudrais donc rendre plus complexe l'un des clichés de l'histoire des femmes et de la classe ouvrière en explorant les moyens par lesquels les conflits entre les identités de sexes et de classes prirent forme dans des situations concrètes. J'examinerai certains détails de ces histoires sur les typographes et les féministes, en mettant l'accent sur l'histoire de Marguerite Durand et des compositrices de *La Fronde*. Je soutiendrai que ce n'était pas pure coïncidence si l'imprimerie fût le site de ces controverses dans ces trois épisodes racontés plus haut. Il n'est pas non plus surprenant que l'édition de la presse représente l'activité mise en cause. C'était la période où la circulation en masse des journaux était en pleine expansion. En tant qu'entreprise, l'édition de journaux était à la pointe de l'innovation (avec d'importants effectifs, et cherchant à réduire le budget par la mécanisation et autres moyens), un milieu où fermentaient les luttes passionnées sur l'organisation de la force ouvrière et l'embauche des femmes. Les journaux exprimaient l'opinion publique tout en cherchant à l'influencer ; ceux qui cherchaient une voix publique voyaient dans les journaux un atout important. Pour les féministes, cette sorte de voix était liée de façon cruciale à la reconnaissance de l'identité des femmes en tant que travailleuses, syndicalistes et membre de la classe ouvrière. L'effort entrepris pour que les femmes soient embauchées dans le travail de typographe ne représentait pas un malentendu de la part des féministes en ce qui concernait la classe ouvrière. On dirait plutôt que les féministes n'étaient pas en accord avec les hommes syndiqués sur la définition des intérêts de la classe ouvrière et de l'identité du

« travailleur ».

En prenant la décision d'embaucher des compositrices à *La Fronde* en 1897 et en envoyant ensuite travailler certaines d'entre elles dans une imprimerie en grève en 1902, Marguerite Durand réveillait un conflit mené de longue date par les imprimeurs. Pour eux, c'était avant tout une question d'économie : l'emploi des femmes dans leurs ateliers se traduisait inévitablement par des diminutions de salaire. Les femmes acceptaient de travailler pour moins qu'eux, ou bien, lorsque les patrons formaient les femmes qu'ils embauchaient, ils reprenaient ainsi le contrôle d'un système d'apprentissage très réglementé et la culture de ce milieu du travail des mains des compositeurs qualifiés, amoindrissant de ce fait leur résistance à la diminution des salaires. (Et il est bien évident que les patrons pensaient en ces termes lorsqu'ils embauchaient les femmes, même s'ils s'en défendaient.⁶) L'introduction des femmes dans les imprimeries, déclarait le chef de syndicat Jacques Alary en 1883,

« n'a d'autre but que de retirer aux ouvriers toute sécurité, toute indépendance, en multipliant le nombre des chômeurs déjà si nombreux. »⁷

Cette vision économique était masculine : la lutte entre le capital et le travail se concevait en tant que lutte entre les patrons et les hommes ouvriers. Dans cette lutte, les intérêts de ces derniers représentaient la cause de toute la classe ouvrière ; selon les préceptes de l'économie politique, le salaire de l'homme signifiait le salaire de la famille, permettant d'entretenir une femme dans son travail de ménagère et de mère de famille. Auguste Keufer, secrétaire général de la Fédération française du livre, formulait ainsi ces principes en 1905 :

« Malgré toutes les théories, malgré toutes les déclarations d'égalité des sexes et malgré

dans notre syndicat qui n'est pas encore sous le régime libéral, il y a un règlement, il y a des décisions ; il faut s'y soumettre ou se démettre, sans cela pas d'existence possible pour notre organisation... On nous traitera d'égoïstes, tant pis. Nous défendrons nos intérêts professionnels... Nous n'avons pas mission à redresser les torts et les inégalités choquantes de notre société. Ce serait une tâche bien trop lourde pour nos faibles épaules. »⁸

Une minorité cependant défendue, par Million considère qu'il s'agit là

« de pratiques démodées d'une corporation fermée, luttant non pas contre ses adversaires de classe, mais surtout contre des compagnes exploitées... Pourquoi considérer que dans l'union de deux êtres, les actes de la femme soient fatalement subordonnés à la volonté du mari ou du compagnon ? À travail égal salaire égal ; telle doit être la formule des salariés. Que les

« c'est une conséquence absolument logique de notre refus d'accepter la femme et d'en poursuivre le remplacement par des hommes. Quoi de plus naturel que de demander à ceux des nôtres de donner l'exemple ? »

Cette mesure était d'ailleurs appliquée depuis 30 ans :

« 25 typographes mariés à des typotes « bons syndiqués »,

selon Botinelli

s'y plièrent et « se conformèrent à cette décision » ; un seul fut radié en 1909 pour avoir refusé de s'y soumettre...

Le confrère Couriau prétend n'avoir pas s'occuper de ce que fait sa femme, qui est absolument libre de disposer de sa vie comme elle l'entend.

Nous sommes d'accord avec lui, mais nous sommes aussi libres de nous défendre. Et, en bon syndiqué, négligeant son intérêt personnel pour n'envisager que l'intérêt général d'une corporation de plus en plus menacée, il devait rester à nos côtés. Sa conscience le lui défend, c'est regrettable ; mais

l'opinion de ceux qui considèrent la suppression de la famille comme une opération de haute moralité sociale, je reste irrévocablement opposé au principe général du travail industriel des femmes, source de désordres, de misères dont la femme, la famille – véritable cellule où se forment les individus – ont le plus à souffrir⁸ »

Marguerite Durand et les féministes qui produisaient *La Fronde* n'y voyaient que de fausses questions, puisque à son imprimerie, les compositrices recevaient le salaire élevé des hommes syndiqués du métier. Bien que certaines de ses collaboratrices condamnaient le principe de lutte de classes (qui, entre autres raisons, mettait à mal la solidarité des femmes), et bien que Marguerite Durand fût considérée tout d'abord comme bourgeoise (à cause du style de ses robes – très décolletées – qui offensait les féministes socialistes telles que Madeleine Pelletier, et les fréquentations qu'elle entretenait – René Viviani étant son amant et Georges Clemenceau un ami proche), elle acceptait le fait que les intérêts économiques opposent les ouvriers et les patrons.⁹ Pour elle, les femmes étaient aussi des ouvrières dont le salaire devait être protégé par les syndicats et les grèves. Ce n'était pas le résultat de la biologie qui définissait l'identité du travailleur, mais l'activité du travail salarié, maintenait Marguerite Durand. Si les femmes étaient ouvrières, et les syndicats existaient pour représenter les ouvriers, alors les syndicats devaient représenter les femmes. Le féminisme de Marguerite Durand voulait que les femmes aient accès à toutes les sphères de la société, y compris la force ouvrière :

« *La Fronde* ne cherche pour la femme aucun triomphe sur l'homme [...], ni l'identité des sexes. Elle réclame l'identité des droits, le développement sans entrave des facultés de la femme.¹⁰ »

En souhaitant que la division du travail entre les sexes prévalût (l'homme au travail, la femme au foyer) et en refusant de représenter les ouvrières, les syndicalistes tels que Keufer étaient complices de l'exploitation des femmes de leur classe. Et l'organisation de grèves pour forcer les femmes à quitter le travail dans les imprimeries (une pratique établie depuis longtemps et datant au moins de 1860) sapait la solidarité de classe. Voilà la leçon que Marguerite Durand cherchait à donner quand elle envoya une force symbolique en 1902 à l'imprimerie Berger-Levrault. Elle niait qu'il s'agît de l'intérêt féministe (bourgeois) contre l'intérêt de classe (ouvrière) ; certainement, pour elle, la dispute se centrait sur la pertinence du sexe pour l'identité du travailleur et de celle de la classe ouvrière.

Quand Marguerite Durand expliqua ses actions lors d'un pourvoi pour rétablir le syndicat de ses typographes à la Bourse du travail, elle insista sur la nature symbolique de l'action. Les femmes n'avaient pas été envoyées pour remplacer les hommes grévistes ; il y avait après tout, 90 hommes en grève et 7 femmes à l'imprimerie.

« Si bonnes travailleuses qu'elles soient, sept femmes ne remplacent pas quatre-vingt-dix hommes. »

plus, les femmes appartenaient à un syndicat qui avait été formé parce qu'elles n'avaient pas la permission de faire partie des syndicats masculins. Néanmoins, elles avaient exigé un salaire égal à celui des

3. Les débats

La section lyonnaise

Celle-ci, réformiste et acquise à la politique majoritaire du comité central est l'une des plus importantes de la Fédération. Elle est aussi la plus farouchement opposée au travail des femmes puisque leur éviction progressive est l'un des points à l'actif de son programme.

« *La section lyonnaise, déclare son secrétaire Botinelli, mène depuis 30 ans la lutte contre la typote... Oui, nous poursuivons l'éviction de la femme de l'atelier de typographie, mais nous le faisons sans haine et sans brusquerie. Ainsi, sans faire de bruit, nous avons réussi (en 30 ans) à faire sortir plus de 100 femmes de l'atelier.* »

Et pour expliciter son refus d'accepter l'adhésion d'Emma Couriau, il expose les arguments suivants : La motion (de Bordeaux) n'est pas aussi nette que l'on veut bien le croire ; elle n'a été adoptée qu'à une faible majorité ; l'admission des femmes était considérée, comme une possibilité et non comme une obligation ; en outre elle n'a pas été appliquée. Enfin, l'ordre du jour du 31 décembre rend

« *son entière liberté d'action aux sections.* »

Quant à la radiation de Couriau,

générale lyonnaise de janvier 1906 et donc normalement caduque, car antérieure à ce même congrès.

Emma Couriau et son mari, aidés dans un premier temps par la Fédération féministe du Sud-Ouest, portent l'affaire sur la place publique et provoquent ainsi un énorme débat dans et à l'extérieur du syndicalisme français. Aussi, le 27 juillet, une assemblée générale de la typographie lyonnaise dut être convoquée pour se prononcer sur les deux décisions.

« On serait tenté de croire que la masse - plus sage - revint à des meilleurs sentiments et fit comprendre l'injustice, la gaffe magistrale à ses dirigeants », écrivait E. Couriau

« Il n'en fut rien.

Les moutons tinrent l'honneur de rester à la hauteur de leurs bergers et par 300 voix contre 26 et 11 abstentions, l'admission fut rejetée. »⁸

Quant à la radiation de son mari, elle fut confirmée par 264 voix contre 48 et 22 abstentions.

hommes (en fait, elles avaient demandé pour cette action 50 centimes de plus que le salaire en cours et les avaient obtenus). En allant à Nancy, les femmes essayaient de revenir dans l'atelier d'où elles avaient été chassées en 1897

« au moyen d'une grève, n'ayant que ce seul motif [de renvoyer les femmes] officiellement proclamé¹¹ ».

L'action injustifiée – essayer de priver les femmes de leur droit de gagner de l'argent en pratiquant leur métier – n'avait été dénoncée par aucune organisation, y compris la Bourse du travail. C'était de la pure injustice, insistait Marguerite Durand : le pouvoir exercé par un syndicat fort (d'hommes) contre un syndicat faible (de femmes). L'intérêt du groupe, et non pas de la classe, était en jeu ici.

« Les ouvriers typos qui sont électeurs, ont fait ce qu'il fallait pour se réserver leurs places bien payées.¹² »

Un groupe de travailleurs était sacrifié au profit des intérêts étroits d'un autre. L'action que les femmes avaient entreprise à Nancy avait pour but de révéler cela de façon spectaculaire. Elle dévoilait que la solidarité de la classe ouvrière était sabotée par le refus des hommes ouvriers de reconnaître (et d'organiser) les femmes en tant qu'ouvrières. Le syndicaliste révolutionnaire Alfred Rosmer analysait cette situation exactement en ces termes :

« Il y a des représailles. Vous traitez la femme en ennemi. Elle vous traite en ennemi. Ça, c'est la guerre.¹³ »

Alors que pour Marguerite Durand la question était de forcer les hommes

isés à reconnaître que les femmes partageaient les intérêts de leur classe en tant que travailleuses, pour la majorité de la Fédération du livre,

« la question de la femme »

telle qu'elle était posée par les féministes était une distraction bourgeoise qui éloignait de la lutte présente. Que Marguerite Durand et nombre de ses collègues à *La Fronde* soient en effet d'origine de classe moyenne ou de rang social moyen, qu'elles soient éduquées, bien habillées, et relativement aisées financièrement, servaient uniquement à prouver qu'elles n'avaient pas les qualifications requises pour s'engager dans les discussions concernant la classe ouvrière. Il est intéressant de remarquer que leur origine de classe moyenne, leur éducation, et une certaine aisance financière n'empêchaient pas les hommes intellectuels d'être acceptés par les imprimeurs pour représenter la classe ouvrière. L'association de féministe et de bourgeoise, de syndicaliste et d'ouvrier ne dépendait pas de l'origine ou du statut social mais d'une idéologie politique.

Selon celle-ci, les syndicalistes et les travailleurs socialistes étaient des hommes qui vendaient leur travail en échange d'un salaire. Même si les artisans qualifiés prédominaient dans le mouvement de la classe ouvrière de cette époque, le travail était décrit en termes de travail manuel, de force physique exercée par le corps de l'homme. Les ouvriers étaient des

« outils »

ou des

« instruments »

pour les patrons, leurs

« bras »

étaient la force productive du capital.

« Nous sommes les producteurs, et quand les bras ne se mettent pas au travail, le capital tombe.¹⁴ »

2. Les suites du congrès de Bordeaux.

La Païsse Couriau

Le congrès terminé, les critiques (selon Burgard,

« la solidarité et encore moins la générosité n'y avaient leur part »)

fusèrent de toutes parts. Aussi,

« aucune action, aucune propagande »

ne furent entreprises pour faire appliquer les décisions prises.

Plus encore, le 31 décembre 1911, le comité central de la fédération fait marche arrière : Après un coup de chapeau

« à la généreuse initiative du congrès de Bordeaux »,

il adopte à l'unanimité un ordre du jour décidant :

« de tenir compte de certaines difficultés locales, (et) de laisser aux sections, en les priant de s'inspirer de la volonté du congrès, toute latitude pour solutionner cette délicate question au mieux de leurs intérêts locaux et des intérêts généraux de la Fédération. »

Le conflit posait donc un problème statutaire : si Emma Couriau se fonde pour obtenir son adhésion sur les décisions du congrès de 1910, celle-ci lui fut refusée sur la base d'un ordre du jour de son comité central, voté 18 mois après le congrès.

Quant à son mari, il est radié en application d'une décision d'une assemblée

« pendant une période transitoire (fixée à 2 ans)... Les femmes (sans distinction d'âge ni de situation de famille) actuellement employées pourront être admises à la fédération aux mêmes conditions que les hommes. Au terme de celle-ci, seront seules admises les femmes payées au tarif syndical ».

Officiellement, les femmes sont donc admises au syndicat du Livre pour la première fois. Elle sont à cette époque environ 12 000 à y travailler sur un total d'environ 64 000 salariés.⁷

On reconnaissait que les femmes travaillaient aussi pour des gages, mais on les considérait comme une catégorie à part ; on voyait leur activité comme un concours de circonstances, une anomalie plutôt qu'un aspect naturel de leur vie. Le travail qui convenait aux femmes, s'il y en avait un (outre les tâches domestiques et le travail d'accouchement), devait être léger et peu salissant, exiger de la dextérité et non pas de la force musculaire. Dans les représentations idéalisées, les travaux masculins étaient lourds, sales et primaires ; ceux des femmes délicats, propres et secondaires (la couture en était l'exemple).

L'imprimerie présentait la particularité de passer de l'une à l'autre de ces divisions entre les classes et les sexes. Même avant l'introduction de la linotypie à la fin du xix^e siècle, la composition exigeait de la dextérité et qu'on sache écrire, mais ne nécessitait aucune force musculaire. (Pouvoir porter les tiroirs de caractères était le seul aspect du travail qui exige de la force, mais d'autres ouvriers pouvaient s'en charger.) Les compositeurs gagnaient de l'argent de même que les ouvriers, mais la division entre le travail intellectuel et le travail manuel (et donc les classes) était floue. Dans son livre en commémoration du centenaire de la Fédération du livre, Madeleine Rebérioux décrit les typographes comme

« des ouvriers pas tout à fait comme les autres ».

« La beauté des métiers du Livre ne leur vient pas seulement des prouesses de technique et de précision qu'ils exigent. Elle apparaît inséparable d'un ensemble de qualités artistiques et intellectuelles dont la glorification traditionnelle du

premier siècle de l'imprimerie atteste

l'ancienneté.¹⁵ »

Il y existait, bien sûr, un nombre d'occupations distinctes à l'intérieur de l'imprimerie. Les correcteurs d'épreuves, par exemple, se recrutent parmi les étudiants ou les écrivains à court d'argent. Il fallait qu'ils sachent écrire pour avoir ce poste, donc qu'ils aient une connaissance acquise avant leur entrée dans un atelier d'imprimerie, en contraste avec les compositeurs qui étaient d'origine ouvrière. Leur lien au texte écrit venait de la pratique du métier.

« Le typographe, à la recherche d'une belle mise en pages, se pénètre du caractère original du texte ; d'une certaine manière, il le fait sien : "un bon imprimeur, a écrit Voltaire, est un homme de lettres".¹⁶ »

Le jeu de mots de Voltaire comportait beaucoup de vrai. Au XIXe siècle, les compositeurs étaient connus pour écrire les pamphlets qu'ils imprimaient et distribuaient ; ils devenaient parfois rédacteurs de journaux et éditeurs de livres. (Le saint-simonien socialiste Pierre Leroux en est l'exemple aux environs de 1840.) Au milieu du siècle, dans un reportage sur l'Imprimerie impériale, A. Turgan décrivait les typographes en ces termes :

« Aucune profession ne demande plus d'instruction et d'intelligence, aucune ne demande plus d'adresse et d'habileté de main... Les compositeurs sont pour la

1. Le syndicat du Livre et le Travail des Femmes. Le congrès de Bordeaux⁵

L'opposition au travail des femmes dans le Livre est constante de cette Fédération depuis son premier congrès de septembre 1881. Cependant, en juillet 1910, un rapport rédigé par Burgard, secrétaire adjoint de la Fédération,

« préparé rapidement mais unanimement approuvé en séance privée du comité central »

est présenté au dixième congrès de Bordeaux. Celui-ci se fonde

« malgré les échecs antérieurs, sur la nécessité de remonter un courant périlleux ». ⁶

Deux problèmes distincts étaient posés : celui du droit au travail des femmes à tarif égal et celui de rentrée des femmes dans le syndicat.

- La première proposition selon laquelle

« seront soutenues moralement et matériellement les sections qui... voudront réagir contre l'exploitation de la femme par l'obtention en sa faveur du tarif minimum syndical »

est votée à la quasi unanimité du congrès.

- La seconde par contre n'est adoptée que par 74 voix contre 62 et 22 absentes. Elle reposait que

section lyonnaise eu égard à une décision de janvier 1906 selon laquelle serait radié

« tout syndiqué lyonnais marié à une femme typote, s'il continuait à lui laisser exercer son métier ».*

« L'affaire Couriau » était lancée...

*le mot « uni, beaucoup plus moderne » selon L. Couriau, fut substitué au mot « marié » au moment de « l'affaire ». « Comment et par qui ? ». « Mystère, progrès et... prestidigitation » s'interroge-t-il.

plupart des gens fins et distingués, calmes, presque graves, souvent érudits.¹⁷ »

Paul Dupont, qui tenait une imprimerie à Clichy, remarquait que ses compositeurs

« sont les instruments du mouvement intellectuel ».

Pour cette raison,

« [les compositeurs [sont] les hauts dignitaires de la typographie¹⁸ ».

Jusqu'en 1939, les dirigeants du syndicat de l'imprimerie soulignaient l'association de leur métier à l'activité intellectuelle (et aussi le fait que leur pain dépende du désir de lire de la part du public) en proposant

« un plan de propagande en faveur du livre et de la lecture¹⁹ ».

Le caractère intellectuel attribué aux imprimeurs introduisait une ombre d'incertitude sur leur statut social. On le remarque dans les défenses qu'ils mirent en place en voulant clarifier leur statut d'ouvrier.

« Prolétaire de père en fils, car je suis ouvrier imprimeur »,

déclarait Jean-François Garraud en 1832 à un employeur qui s'était adressé à lui en l'appelant

« Monsieur²⁰ ».

Turgan remarquait en 1868 un certain scepticisme (un scepticisme qui pouvait contenir un degré d'antagonisme de classe) envers les écrivains de la part des compositeurs,

« sous les yeux et par les mains desquels passent continuellement tant d'ass-

ertions opposées, signées
souvent du même nom²¹ ».

Quand ils donnaient les raisons pour lesquelles les femmes ne faisaient pas partie de leur métier, les porte-paroles des imprimeurs questionnaient très rarement les capacités littéraires ou intellectuelles des femmes ; ils parlaient cependant des questions de

« classe »

en général, telles que les salaires, les responsabilités économiques de l'homme vis-à-vis de sa femme, la promiscuité à laquelle elle serait exposée dans les ateliers, et le besoin de protéger l'intégrité de la famille de la classe ouvrière en protégeant la division du travail entre les sexes. En invoquant leur statut

« d'ouvrier »

en termes généraux et en insistant sur la masculinité de

« l'ouvrier »,

cela permettait aux imprimeurs d'ignorer que les spécialités de leur travail ne correspondaient pas exactement au modèle et à ses oppositions bien nettes entre travail manuel et travail intellectuel, entre classe ouvrière et bourgeoisie.

Ces caractéristiques faisaient en effet du métier d'imprimeur une activité convenant aux femmes. C'était l'argument sur lequel les patrons s'appuyaient quand ils embauchaient celles-ci dans leurs ateliers :

« La femme dans l'art de la composition, qui est plutôt une œuvre d'adresse que de force, n'a rien à envier à l'homme sous le double rapport de la célérité et de la perfection. Quant aux prix, ils sont identiquement les

Fin 1912, Emma Couriau, femme de typographe, typote elle-même depuis 17 ans, est embauchée au tarif syndical, dans une imprimerie syndiquée, à Lyon, où le couple vient s'installer.

« C'est le métier qui me fait vivre. Je n'en connais pas d'autre. »

précisa-t-elle.

Au terme de six mois de travail, en avril 1913, elle demande son admission à la chambre syndicale typographique lyonnaise. Selon son mari, c'est

« lui qui l'invita à faire sa demande d'admission ».¹

« (J'avais) cru bon de lui inculquer quelques idées sur l'émancipation des femmes, éducation qui ne peut que servir le mouvement ouvrier ».²

Aussi,

« appuie-t-il d'un mot sa demande qu'autorisaient ses 19 années de syndicalisme militant ».³

Emma pour sa part écrivit qu'elle

« était convaincue, par la lecture et l'audition de ses camarades féministes et syndicalistes, que la place de tous les exploités, à quelque sexe qu'ils appartiennent, est au syndicat ».⁴

Or, non seulement son adhésion est refusée, mais son mari est radié de la

L'affaire Couriau

Marie-Victoire Louis

Cette violence dont nous ne voulons plus, n°7,
1988. Syndicalisme et sexisme. p.33-37

mêmes pour elles que pour
les hommes.²² »

Paul Dupont parlait comme un partisan du féminisme lorsqu'il justifiait ainsi sa décision d'engager des femmes aux alentours de 1860. Il y voyait une action égalitaire,

« le devoir des esprits véritablement sérieux et philosophiques [est] de rechercher pour la femme de nouvelles occupations et de lui ouvrir des horizons meilleurs, en mettant à sa portée des travaux plus sains, plus agréables, mieux rétribués, en rapport avec son intelligence²³ ».

D'autres firent remarquer qu'avec l'éducation, le degré d'alphabétisation des femmes pourrait atteindre celui des hommes ; alors la légèreté du travail, la précision et la dextérité qu'il exigeait, en faisaient avant tout un travail féminin.

« En fait,

– écrivait Léon Bigot en 1895 –

la femme semble née pour la typographie. Quand elle est douée d'une instruction élémentaire suffisante, elle trouve là une occupation presque intellectuelle, [...] un métier qui est un art.²⁴ »

La paye était meilleure que celle des couturières et des travailleuses d'usine. Évidemment, il existait dans ces arguments une dimension polémique, et une justification des employeurs soucieux de faire baisser le

coût de l'embauche et de réorganiser le travail. Mais on peut aussi affirmer que, selon les normes de l'époque, la typographie pouvait être indifféremment une activité masculine ou féminine.

Les féministes faisaient écho aux arguments de ces patrons, ce qui les rangeait dans le clan opposé de la lutte des classes du point de vue des syndicalistes. Mais leur point de vue et leur but étaient différents. C'était précisément le chaînon entre l'imprimerie et l'écriture, la chaîne métonymique de l'association reliant le typographe à l'auteur dans la référence de Voltaire à

« un homme de lettres »,
qui attirait les femmes féministes vers la typographie. (Le mot

« compositrice » interchangeable avec typographe signifie également auteur.) Marguerite Durand voulant que les femmes aient une présence publique, avait choisi le journal comme véhicule. C'était un choix logique à une époque de circulation de masse ; les journaux étaient essentiellement des institutions publiques. Et *La Fronde* s'adressait à un public large. C'était, d'après un commentateur,

« *Le Temps en jupons* ».
L'illustration remarquait que ce n'était pas un journal féministe,

« mais un journal
féminin²⁵ »,
dont le but était de démontrer que non seulement les femmes étaient capables de s'exprimer publiquement, mais encore qu'elles possédaient de

« l'intelligence »,
un mot de plus en plus employé par les féministes anglaises, américaines, et aussi françaises.

Marguerite Durand prétendait que son expérience n'était pas la première et qu'il existait des précédents de longue date comme le démontraient les efforts d'une Mme de Bastide qui avait adressé une

pétition à l'Assemblée nationale en 1790 pour demander des fonds afin d'ouvrir un atelier d'imprimerie pour les femmes.²⁶ Elle donnait aussi l'exemple d'un plan datant de 1794 pour établir une école typographique pour les femmes. L'auteur (dont le plan envisageait des salaires d'hommes pour les femmes) prétendait que pour

« la régénération des
mœurs »

apportées par la Révolution, les femmes devaient avoir la permission de participer à

« la propagation des
lumières »

et

« la communication des
idées »

en devenant typographes, occupations pour laquelle elles possédaient

« la dextérité »,

« l'assiduité »,

« le zèle »

et

« l'intelligence »

nécessaires.²⁷ Ici, comme chez Voltaire, l'action de composer à l'aide de caractères mobiles devient

« la communication des
idées » ;

mais contrairement à lui, ce sont les femmes qui sont le sujet du commentaire.²⁸ Durand précisait que cette

« intelligence »

devait être développée à tous les niveaux de l'activité : rien n'empêchait les femmes de s'engager dans le travail intellectuel, qu'elles fussent rédactrices ou compositrices.

« La femme qui reçoit la même instruction s'habitue à penser non en homme, non

en femme, mais comme un être instruit selon la science – qui n’a pas de sexe –, selon la vraie morale – qui n’a pas de sexe –, selon la justice – qui n’a pas de sexe –, selon l’humanité – qui comprend les deux sexes.²⁹ »

L’avantage du métier de typographe pour les féministes comme Marguerite Durand est qu’il se rapprochait de l’écriture, une capacité humaine partagée par les deux sexes. Les techniques de la typographie permettaient l’édition et la diffusion de textes, elles permettaient de donner aux femmes une voix publique et ainsi une identité publique dont le sexe ne faisait pas partie (être citoyennes, travailleuses, syndicalistes). Ceci était le cas non seulement en France, mais aussi en Angleterre et aux États-Unis, raison majeure de la similarité entre les trois histoires par lesquelles débute mon essai.

Alors que pour les féministes, la nature du travail faisait de la typographie un travail qui convenait aux femmes, les imprimeurs syndicalisés – incapables d’attribuer un caractère masculin au travail lui-même – persistaient à dire que le sexe définissait le métier. Ava Baron a écrit à ce propos en montrant l’insistance que les imprimeurs américains mettaient sur la masculinité de leur métier ; leurs homologues français firent de même.³⁰

« L’emploi des femmes comme compositrices n’est pas interdit par ancienne loi – écrivait un imprimeur en 1862 dans une attaque contre Paul Dupont –, mais il l’est par nature³¹. »

d’imprimerie : ses conséquences, ses dangers, La Rochelle-sur-Yon, 20 juin 1899, bn Pièce 8o R 8160.

- 37 *Brochures ouvrières*, *op. cit.*, p. 7.
- 38 Lévy, *op. cit.*, p. 7.
- 39 La 54e section de la Fédération française des travailleurs du livre, 1899, *op. cit.*, p. 3.
- 40 Bien que certains imprimeurs soient intervenus bien avant 1913, la position officielle du syndicat ne changea qu’à cette époque. Voir Sowerwine, *op. cit.*

- 18 Paul Dupont, *Une imprimerie en 1867*, Paris, 1867, p. 33.
- 19 Rebérioux, *op. cit.*, p. 39.
- 20 *Ibid.*, p. 41.
- 21 Turgan, *op. cit.*, p. 95.
- 22 Dupont, *op. cit.*, p. 44.
- 23 *Ibid.*, p. 217.
- 24 Léon Bigot, « La Femme et l'industrie », *Le Voltaire*, 12 mai 1895.
- 25 Roberts, *op. cit.*, *L'Illustration*, 16 janvier 1898.
- 26 Les commentaires de Durand sont écrits à la main sur un manuscrit sans date dans une collection étiquetée « Dossiers typographes » à la Bibliothèque Marguerite Durand. Voir aussi, A. Alkan, *Les Femmes compositrices d'imprimerie sous la Révolution française*, Paris, 1862.
- 27 *École typographique pour les femmes*, Bibliothèque nationale, 160 Q. Pièce 36.
- 28 Durand, *Dossiers typographes*, *op. cit.*
- 29 Cité dans Rabaut, *op. cit.*, p. 126-127.
- 30 A. Baron, *Questions of Gender and Deskillling*, *op. cit.*, p. 167.
- 31 Armand Lévy, *Mémoire pour les ouvriers typographes*, Paris, 1862, p. 6.
- 32 Brochures ouvrières, *Patrons et ouvriers typographes*, Paris, 1862, p. 23.
- 33 A. Bouchet, *De l'état de l'imprimerie parisienne en 1854*, Paris, 1854, p. 11.
- 34 *Les Ouvriers typographes en appel ; deuxième mémoire* (Consultations de M. Odilon Barrot, Marie et Crémieux ; plaidoiries de M. Armand Lévy et M. Th. Bac), Paris, 1862. Commentaire de M. Grosley, typographe, p. 32.
- 35 J. Alary, *op. cit.*, p. 15.
- 36 A. Keufer, « Le Saturnisme dans l'imprimerie », *La Typographie française*, 1er avril 1914. Voir aussi Durand, « Dossiers typographes », qui contiennent des lettres sur le sujet des maladies professionnelles, l'une d'elles (datée du 10 février 1914) prétend que les protestations sur l'empoisonnement au plomb sont « un prétexte à éliminer la femme de la typographie ». Voir aussi, A. Lévy, *L'Opinion nationale*, 27 janvier 1862. Tous ces thèmes sont traités dans la 54e section de la Fédération des travailleurs du livre, *À l'opinion publique : de l'emploi de la femme comme compositrice*

On retrouve ce thème en évidence jusqu'au xxe siècle : on rencontre des allusions à la difficulté du métier

« on n'apprend pas la composition comme l'état de couturière³² » ;

elles sont moins fréquentes que les arguments affirmant que le rendement du travail des femmes était moins bon que celui des hommes, et que, même à salaire identique, leur présence rabaisserait donc la valeur du métier ; que permettre aux femmes de travailler à côté des hommes mettait en danger leur moralité

« l'atelier des femmes avec des ouvriers pour auxiliaires, c'est un sérail »³³ ;

et que d'isoler les femmes des hommes dans des ateliers séparés les mettrait sous

« la tutelle »

d'un patron, la seule tutelle acceptable étant celle du père ou du mari³⁴ ; que la culture masculine de l'atelier – fruste, vulgaire, sale – mettait en danger la féminité délicate

« elle se déforme, prend le regard, la voix et l'allure grossière des hommes qu'elle fréquente dans l'atelier ; elle retombe enfin à l'état de nature ou de simple femelle³⁵ » ;

et que l'empoisonnement au plomb détruirait leur fonction reproductive.³⁶ La logique est claire : puisque les ouvriers sont des hommes et que les imprimeurs sont des ouvriers, les imprimeurs doivent être des hommes.

Les femmes devenant imprimeurs n'ont pas de sexe ; même si elles ne se changent vraiment pas en hommes, elles perdent leurs caractéristiques distinctes de féminité. De toute façon, elles représentent une présence étrangère, telles les forces envahissantes d'un pays ennemi :

« Nous ne voulons pas plus de femmes dans la Typographie que les Français n'ont voulu de Suisses aux Tuileries, ni les Italiens des Suisses à Naples.³⁷ »

Les femmes étaient étrangères,

« un élément étranger »,

parce qu'il leur manquait les liens du sang sur lesquels était basée l'appartenance à la communauté des imprimeurs.

« Nous ne saurions trop insister sur ce point : que la répulsion du travail des femmes comme compositrices est de tradition typographique ; que cette tradition est, pour ainsi dire, entrée dans le sang des typographes, si bien que, quand l'éventualité se présente, ils se trouvent tous penser et agir de même, spontanément et sans entente préalable, à plus forte raison sans coalition.³⁸ »

Cette déclaration écrite en 1862 dans l'intention de défendre les imprimeurs en grève par des moyens légitimes – il n'y avait eu ni intrigue, ni complot, le mouvement avait été spontané – montre aussi comment l'identité des typographes dépendait de la masculinité partagée, et non pas de l'apprentissage de talents, de la compétence technique, ou de la force physique. En 1899, le syndicat des imprimeurs jugea que l'emploi des femmes dans leur métier était un crime de

« lèse-nation »

of *Modern History*, Vol. 55, no 3, September 1983, p. 411-441.

- 5 Rolande Trespé, *Les Mineurs de Carmaux, 1848-1914*, op. cit., volume II, p. 671.
- 6 Marcel Bar, *L'Organisation et les actions syndicales dans la typographie française : patrons-ouvriers*, thèse pour le doctorat, université de Paris, faculté de droit, novembre 1907. Voir aussi Chauvet, op. cit.
- 7 Jacques Alary, *Le Travail de la femme dans l'imprimerie typographique : ses conséquences physiques et morales*, Paris, 1883, p. 6.
- 8 Fédération française des travailleurs du livre, *9e congrès national tenu à Lyon du 5 au 10 juin 1905*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1905, p. 102. Il est intéressant, ou même facile à prévoir, que ces principes firent place à l'aspect pratique à la fin de son discours quand Keufer exhorta son syndicat à s'opposer non pas à ce que les femmes travaillent, mais aux patrons qui leur paieraient un salaire inférieur à celui des hommes. Ce procédé n'eut pas de succès – la majorité vota contre lui – et de toute manière, le discours de Keufer reconnaissait implicitement que les imprimeurs avaient perdu leur bataille engagée pour que la typographie reste une occupation exclusivement masculine.
- 9 Jean Rabaut, *Marguerite Durand (1864-1936), La Fronde féministe ou Le Temps en jupons*, Montréal, L'Harmattan, Inc., 1996 ; Marie-Louise Roberts, « Subversive Copy : Feminist Journalism in Fin-de-Siècle France », dans *Making the News : Modernity and the Mass Press in Nineteenth-Century France*, ed. Dean de la Motte and Jeannene M. Przyblyski, Amherst, ma, University of Massachusetts Press, 1999, p. 302-350.
- 10 Cité dans Rabaut, op. cit., p. 58.
- 11 Marguerite Durand, « Les Femmes typographes et la Bourse du travail », *La Fronde*, 20 septembre 1905.
- 12 Marguerite Durand, « Victoire féministe en France », *Le Signal de Genève*, 4 mars 1899.
- 13 Cité dans Sowerwine, op. cit., p. 417.
- 14 Prononcement fait en 1879, cité par Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève : France 1871-1890*, vol. II, Paris, Mouton, 1974, p. 618.
- 15 Madeleine Rebérioux, *Les Ouvriers du livre et leur fédération*, Messidor : Temps actuels, 1981, p. 35.
- 16 Marguerite Durand, « Les Femmes typographes et la bourse du travail », *La Fronde*, 20 septembre 1905.
- 17 A. Turgan, *Les Grandes Usines : Études industrielles en France et à l'étranger*, Paris, 1868, p. 95.

Movement for the Employment of Females in Printing, London, Victoria Press, 1869 ; J. Ramsay MacDonald, ed., *Women in the Printing Trades*, New York, Garland Publishing, Inc. 1980 ; Cynthia Cockburn, Brothers : *Male Dominance and Technological Change*, London, Pluto Press, 1983 ; M. E. Musson, *The Typographical Association : Origins and History up to 1949*, Oxford, Oxford University Press, 1954 ; William E. Fredeman, *Emily Faithfull and the Victoria Press : An Experiment in Sociological Bibliography*, The Library, fifth Series, Vol. XXIX, no 2, June 1974, p. 139-164 ; « A Ramble with Mrs. Grundy : A Visit to the Victoria Press », *The English Woman's Journal*, Vol. V, March 1, 1860, p. 269-72 ; « Emily Faithfull, A Victoria Press : A Paper Read at the Glasgow Meeting of the National Association for the Promotion of Social Science, 1860 », *The English Woman's Journal*, Vol. VI, Feb. 1861, p. 121-126 ; « Women as Compositors », *British Colonial Printer and Stationer*, Vol. 41, no 16, 14 October 1897 ; Amy Linnett, « Women Compositors », *The Economic Review*, (1892), p. 42-49.

- 2 Ava Baron, « A Questions of Gender : Deskillling and Demasculinization in the U.S. Printing Trade, 1830-1915 », *Gender and History*, I, Summer, 1989, p. 178-99 ; Baron, « Women and the Making of the American Working Class : A Study of the Proletarianization of Printers », *Review of Radical Political Economics*, 14 Fall, 1982, p. 23-42 ; Baron, « An Other Side of Gender Antagonism at Work : Men, Boys, and the Remasculinization of Printers Work », in *Work Engendered : Toward a New History of American Labor*, ed. Ava Baron, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1991, p. 47-69 ; Baron, « A Contested Terrain Revisited : Gender and the Social Construction of Skill in the Printing Industry, 1850-1920 », in *Women, Work, and Technology : Transformations*, ed. Barbara Wright et al., Ann Arbor, University of Michigan Press, 1987, p. 58-83 ; Ellen DuBois, *Feminism and Suffrage : The Emergence of an Independent Women's Movement in America, 1848-1869*, Ithaca, ny : Cornell University Press, 1978, p. 114-160 ; Mary H. Blewett, *Men, Women and Work : Class, Gender, and Protest in the New England Shoe Industry, 1780-1910*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, p. 172-176.
- 3 Marie-Hélène Zylbergberg-Houcquard, *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Éditions Anthropos, 1978, p. 258-9. Au sujet de cette affaire, voir Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'Égalité en marche : le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de La Fondation nationale des sciences politiques, 1989, p. 127-137 ; Paul Chauvet, *Les Ouvriers du livre et du journal : la Fédération française des travailleurs du livre*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1971 ; Odile Welfel, *Féminisme et journalisme, La Fronde, 1897-1905 : Histoire d'une entreprise de presse*, thèse soutenue à l'École des Chartes, Paris, 1982.
- 4 Charles Sowerwine, « Workers and Women in France before 1914 : The Debate over the Coriau Affair », *Journal*

et les membres se désignaient par le terme

« *ouvriers* »

alors que les femmes salariées recevaient le simple nom de

« *femmes*³⁹ ».

Voilà d'où vient l'assimilation de l'intérêt de la classe ouvrière aux intérêts des hommes ouvriers.

Le conflit sur l'entrée des femmes dans le rang des typographes engageait les féministes et les syndicalistes dans un dialogue de sourds. Les prémisses et la logique des arguments utilisées au commencement étaient si différentes qu'il devenait impossible d'engager le genre de négociation reconnue par les philosophes comme la marque du discours rationnel entre les communautés.⁴⁰ La différence se centrait sur la définition de ce qu'était un

« *travailleur* ».

Les féministes déclaraient que cette identité ne dépendait pas du sexe : les travailleurs étaient des hommes et des femmes qui échangeaient leur labeur contre un salaire. L'intérêt de la classe ouvrière et des organisations de travailleurs était de protéger les salaires de tous, et de refuser d'accepter des différences de salaires entre les femmes et les hommes accomplissant la même tâche. L'imprimerie en était un exemple/hommes et femmes du métier étaient qualifiés pour accomplir le même travail, les différences physiques entre les sexes n'intervenaient pas dans l'exécution de la tâche, et tous étaient également nantis pour faire face aux défis intellectuels et techniques qu'elle représentait. Du point de vue des féministes, c'étaient les exigences du travail qui définissaient les conditions d'emploi. L'accomplissement de la tâche conférait une identité – de typographe, de travailleuse – aux femmes. En dehors de cela, la dimension intellectuelle de ce travail, le lien entre l'imprimerie, la rédaction et la création littéraire, leur permettaient aussi d'affirmer leur présence publique dans le registre de la raison, de l'autonomie, de l'action politique et de la citoyenneté.

L'accent féministe mis sur la dimension intellectuelle de l'imprimerie se heurtait à la conception que les hommes syndicalistes se faisaient de leur identité telle qu'elle avait été bâtie par le mouvement ouvrier dans le courant du xix^e siècle, identité qui situait sur le même plan masculinité, productivité et travail manuel. Dans le cas de l'imprimerie, cette assimilation servait à masquer l'ambiguïté de l'activité elle-même, car le statut de l'imprimeur comme travailleur ne pouvait pas être questionné tant que les imprimeurs étaient des hommes. L'entrée des femmes dans le métier, avec les raisons que les féministes invoquaient, menaçait de remettre en question le statut de l'homme imprimeur comme travailleur (ainsi que le suggérait l'expression

« élément étranger »

en référence aux femmes). Ceci explique peut-être la férocité de la réaction des imprimeurs à l'emploi de femmes typographes et la ténacité de leur opposition au mot d'ordre

« à travail égal, salaire égal ».

La préservation d'une division nette entre les sexes était dans ce cas cruciale pour exprimer l'identité de classe que menaçait l'aspiration des femmes à devenir typographes, transgressant ainsi les limites sexuées de la classe. Alors que les hommes typographes insistaient sur la spécificité masculine de leur occupation, les féministes contestaient la nécessité d'être homme pour entrer dans le métier. Ce fut pour cette raison que les féministes qui prétendaient représenter les intérêts des femmes ouvrières furent dénoncées comme ennemies de la classe ouvrière par les chefs du syndicat des imprimeurs.

Bien que les détails des conflits entre les féministes et les imprimeurs en Angleterre et aux États-Unis par lesquelles j'ai commencé cet essai diffèrent de ceux que j'ai examinés pour la France, je présume que de semblables tensions entraînent en jeu dans le statut social des imprimeurs et l'identité du

« travailleur ».

J'espère que cet essai servira à encourager un examen de ces cas, examen qui questionnerait l'interprétation répandue – à savoir que les intérêts féministes de la classe moyenne, leur insistance à défendre l'autonomie et l'individualité des femmes, s'affrontaient aux intérêts de la classe ouvrière des imprimeurs et leur répercussion sur l'action collective de la communauté.

Je ne veux pas davantage suggérer qu'il n'existait pas de distinctions entre les féministes et les travailleurs (les hommes et les femmes), ou que certaines objections formulées par les imprimeurs aux patrons qui embauchaient les femmes n'étaient pas fondées. Je maintiendrai seulement que les oppositions catégoriques (classes contre sexes) ne sont pas de bons outils pour les historiens. Elles-mêmes produits de luttes historiques spécifiques, ces catégories obscurcissent ce que les historiens cherchent à révéler : les procédés complexes par lesquels les identités sont articulées, adoptées, mises en question, et refusées. C'était précisément parce que les imprimeurs et les féministes possédaient une conception différente du

« travailleur »

et de la

« classe »

que leurs conflits prirent naissance. L'exemple des travaux de Rolande Trespé suggère que les meilleures histoires ne sont pas celles qui reproduisent les polémiques des luttes politiques (même celles dans lesquelles nous sommes engagées), mais plutôt celles qui interrogent les catégories que nous tenons pour établies. De cette façon, elle nous montre que l'histoire affûte nos outils analytiques et nous rappelle leurs limites, nous préparant ainsi à interroger le futur alors que nous explorons les complexités et les détours du passé.

1 Reynolds, *Britannica's Typesetters: Women Compositors in Edinburgh*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1989, p. 23-61 ; W. Wilfred Head, *The Victoria Press: Its History and Vindication, With an Account of the*